

# La taille des arbres fruitiers

Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs

■ Appréhender le fonctionnement général des végétaux ligneux ■ Comprendre les principes généraux de la taille et savoir adapter la taille aux différentes espèces : fruits à noyau, fruits à pépins ■ Évaluer les besoins de l'arbre et l'intervention à réaliser. ■ Entretenir la fructification.

## Contenu

- Le fonctionnement des végétaux ligneux (équilibre racines/houppier, mouvements de sève, évolution du bourgeon, vigueur et porte-greffes, dominance du bourgeon terminal).
- Les principes de la taille : la taille et son impact, les différents objectifs, périodes et fréquence d'intervention, protocole d'intervention et qualité des coupes.
- Les spécificités des fruits à noyaux et fruits à pépins (fructification, besoins spécifiques et taille à appliquer).
- Les différents modes de conduite (formes libres et palissées).

A noter ! Le matériel nécessaire est mis à disposition des stagiaires (escabeaux, sécateurs, scies...).

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 13/02/2024

### Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, merci de nous contacter.

### Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %

Repas du midi à apporter



**Modalités d'accès :**

[Conditions générales de formation](#)

## Dates, lieux et intervenants

**23 févr 2024**

30000 A préciser

Sylvie Dupard,

09:00 - 17:00 (7hrs)

Le Filon Vert

## Co-organisateur(s)



## Partenaire(s)



## Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
--  
Code postal : \_\_\_\_\_  
-----  
Commune \_\_\_\_\_  
--  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))